



L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

1. ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil) souscrit à la « Vision de l'éducation environnementale pour l'Ontario » et dans toutes ses interventions se doit de respecter et de refléter l'esprit de *La Politique d'éducation environnementale de l'Ontario, 2009*.

Le Conseil promeut l'enseignement et l'apprentissage des questions environnementales et engage les élèves à adopter des pratiques écoresponsables à l'école comme dans la communauté. De plus, il fournit un leadership de sorte que les élèves, le personnel, les parents, les membres de la communauté privilégient un mode de vie durable et respectueux de l'environnement, et ce, dans une perspective chrétienne.

2. OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

2.1. L'enseignement et l'apprentissage

L'éducation environnementale permet aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour devenir des citoyens engagés et responsables sur le plan environnemental et de mettre en action leurs connaissances et leurs habiletés afin d'instaurer collectivement des changements durables.

2.2. L'engagement des élèves et les relations avec la communauté

Les élèves participent activement à la préparation de leur avenir. L'engagement des élèves inclut la participation de tous les élèves à des activités compatibles avec une gestion responsable de l'environnement, l'expression de leurs points de vue dans la prise de décisions ainsi que leurs contributions au sein de l'école et de la communauté.

2.3. Le leadership environnemental

En faisant appel aux principes d'écoresponsabilité dans son fonctionnement, le Conseil sert de modèle d'entreprise citoyenne aux yeux des élèves et de la communauté élargie et établit ainsi la continuité avec les messages écologiques véhiculés par le curriculum de l'Ontario.

Tous les programmes et les activités en éducation environnementale que les écoles proposent à leurs élèves doivent s'harmoniser avec les résultats visés de la politique d'aménagement de la langue et de la foi, les quatre champs de responsabilités d'une école catholique ainsi que les résultats visés dans le Plan stratégique pluriannuel du Conseil.

4. RÉFÉRENCES

Ministère de l'Éducation de l'Ontario :

- *Préparons nos élèves, Préparons notre avenir, 2007*
- *Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario, 2009*
- *Éducation environnementale : Portée et enchaînement des attentes et contenus d'apprentissage, 2008*
- *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004*
- *Penser vert, agir pour l'avenir, 2007*